

Annecy, le 25/07/2024

Mont-Veyrier

Nouvelles mesures de circulation et de stationnement

La sécurité des promeneurs et la préservation des espaces naturels sont une priorité. C'est pourquoi la Ville d'Annecy, conjointement avec l'agglomération du Grand Annecy, le Conseil Départemental de Haute-Savoie et les communes du massif du Veyrier, ont mis en place un plan de gestion du massif du Mont-Veyrier. Parmi les mesures de ce plan, la maîtrise des flux de circulation automobiles, qui se traduit par la fermeture de la route reliant le Plan Sagan au parking du Col des Contrebandiers.

Le plan de gestion du massif du Mont-Veyrier, dont la Ville est partie prenante, vise à articuler les différents usages sur ce massif.

Or, l'augmentation exponentielle des flux automobiles sur les routes forestières du Plan Sagan, du Mont Baron et du Col des Contrebandiers, et des stationnements gênants aux abords de ces routes, rendent toujours plus difficile le passage des véhicules de secours pour les interventions d'urgence, que ce soit pour les promeneurs ou en cas d'incendie.

Afin de répondre à cette problématique, le comité de gestion du massif du Mont-Veyrier a acté la fermeture de la route reliant le Plan Sagan au parking du Col des Contrebandiers. Cette fermeture sera effective à compter du lundi 29 juillet 2024.

Afin d'accéder au Mont-Veyrier, il sera possible d'emprunter le chemin rural de la Montagne, avenue de Chavoires.

Dans un second temps, l'accès au parking du Pré Vernet sera également interdit.

Ces restrictions ne concerneront pas les véhicules de secours et les ayants-droits.